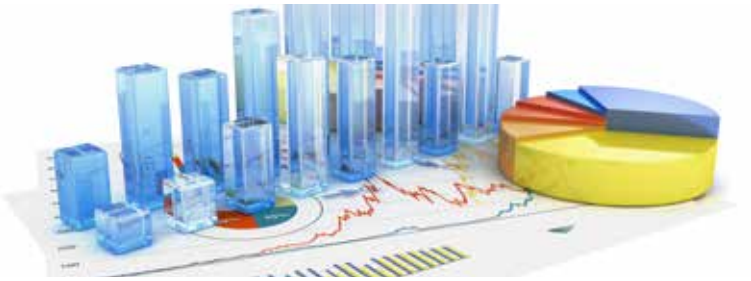
CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction

4,8/5

Atteinte des objectifs

4,8/5

PRAXIS - RESPONSABLE ADMINISTRATIF, BUDGÉTAIRE ET FINANCIER

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F916

13 jours
91h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Définir et piloter la mise en oeuvre de la politique financière dans le cadre de la stratégie de l'établissement,
- Appréhender l'ensemble des ressources et des moyens nécessaires de l'exercice de la fonction,
- Se doter de toutes les «techniques» utiles à la mise en oeuvre du poste,
- Développer son réseau professionnel.

Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse aux cadres, contractuels ou titulaires exerçant la direction des affaires financières en établissement de santé

PRÉREQUIS

Maîtriser les fondamentaux des finances hospitalières

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Philippe SOLIVERI
Directeur du pôle Finances, Contrôle de gestion, AFR et PMSI du CNEH
06 77 52 24 28 - philippe.soliveri@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - RESPONSABLE ADMINISTRATIF, BUDGÉTAIRE ET fiNANCIER

F916

Du 08/09/2026 au 27/11/2026 - 13 jours - 91 heures
Du 09/02/2027 au 18/06/2027 - 13 jours - 91 heures
Du 07/09/2027 au 26/11/2027 - 13 jours - 91 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :
Nom :
Tél. :
E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :
Nom :
Fonction :
Service :
Tél. :
E-mail :

Établissement*

Nom
Adresse :
.....
Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :
.....
Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
Code Service Chorus (SE)
Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	5 600 €
Tarif non-adhérents	6 160 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet	Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

MODULE 1 (2 jours) - Introduction

Atelier 1 - La dimension managériale du métier de DAF

• Les enjeux de la fonction de responsable administratif et financier
• Se positionner en interne et vis-à-vis des tutelles : direction, corps médical, ARS, etc.
• Les axes de travail d'un responsable administratif et financier

Atelier 2 - A la recherche de la performance financière

• Connaître les principales bases de la performance d'un établissement de santé
- les indicateurs clés de la performance organisationnelle
- l'optimisation des recettes
- l'analyse de la performance
• Piloter et mobiliser autour de la performance
- le suivi : les outils, les tableaux de bord et leur périodicité
- du pilotage opérationnel au management stratégique

MODULE 2 (2 jours) - Bâtir la stratégie financière pluriannuelle de son établissement

Atelier 3 - Analyser la situation financière de son établissement

• Se référer à la stratégie d'établissement
- Identifier les liens entre finances, investissement et stratégie
• Réaliser le diagnostic financier de son établissement : comprendre et manipuler les grandeurs et ratios (marge brute, CAF, BFR, FR, trésorerie, indicateurs du TBFEPS, etc.)
- L'élaboration et l'exécution des dépenses et des recettes : comptes de résultat principal et annexe
- Le financement des investissements
- La gestion patrimoniale et financièrees emprunts

Atelier 4 - Construire son PPI et son PGFP

• Élaborer le PPI et intégrer une opération majeure
- Les principes méthodologiques de construction du PPI : PPI base zéro, intégration des nouveaux investissements, prise en compte d'une opération architecturale majeure,etc.
- Evaluer et prioriser les différents investissements
- Réaliser une étude de ROI (retour sur investissement)
• Élaborer le plan global de financement pluriannuel
- Maîtriser le cadre réglementaire et les concepts de base du PGFP
- Acquérir les méthodes de réalisation d'un PGFP
- Choisir la stratégie financière pluriannuelle la plus adaptée
- Elaborer des scénarios de PGFP
- Rédiger et présenter un argumentaire aux tutelles

MODULE 3 (0,5 jour) - La communication

• Communiquer ses résultats financiers et présenter de manière synthétique des informations complexes
• Les aspects réglementaires ponctuant la communication: EPRD, instances, contractualisation interne et externe
• Les résultats financiers nécessitant une communication adaptée: EPRD et PGFP, compte financier, études médico-économiques, suivi des objectifs par activité, plan de retour à l'équilibre, situation de crise

MODULE 4 (3 jours) - Construire, mettre en œuvre et suivre son EPRD

Atelier 5 - Estimer les recettes

• Être en capacité de mener à bien un projet d'EPRD, en ce qui concerne son volet recettes
- Les outils de prévision d'activité
- La mise en place d'un suivi
- L'évaluation du potentiel de recettes de titre 2
• Mesurer les gains potentiels à réaliser par une lecture des tableaux MAT2A

Atelier 6 - Prévoir les dépenses : la masse salariale

• Évaluer de manière crédible
- Anticiper l'évolution de la masse salariale

Atelier 7 - Prévoir les dépenses

• Évaluer de manière crédible les évolutions prévisibles des « autres » dépenses d'exploitation
- Déterminer le calendrier de travail de l'EPRD
- Déterminer les bonnes évolutions de dépenses sur les achats de matière première, consommables, fournitures hôtelières
- Analyser les bases de données comparatives ayant un gain en efficience (base d'Angers, BDHF, etc.)
- Cas pratique à partir des données de la FHF
- Mesurer l'impact des projets sur les dépenses d'exploitation
- Cas pratique autour de l'acquisition d'un équipement lourd

MODULE 5 (3 jours) - Gérer la trésorerie et les emprunts

Atelier 8 - Bâtir son plan de trésorerie

• Construire un plan de trésorerie
- Le positionnement de la gestion de trésorerie dans le cycle budgétaire
- L'incidence de l'activité sur le niveau de trésorerie
- Les délais de paiement et d'encaissement

Atelier 9 - Gérer la trésorerie et la dette dans le contexte actuel des taux

• Choisir les outils pertinents pour optimiser la gestion de la dette et de la trésorerie
- L'analyse de l'emprunt, points techniques
- Le taux fixe, opportunité ou handicap ?
- La gestion d'une ligne de trésorerie
- L'analyse d'une proposition de ligne de trésorerie

MODULE 6 (1 jour) - Fiabilisation et certification des comptes

Atelier 10 - De la fiabilisation à la certification des comptes

• Le contexte réglementaire
• La mission du commissaire aux comptes
• Les étapes de préparation
• La mise en œuvre du chantier autour de la direction des finances (animer, communiquer, pérenniser, etc.)
• Les enjeux du contrôle interne
• Les étapes de la mise en place d'un dispositif de contrôle interne

MODULE 7 (1 jour) - Le partenariat avec le comptable du Trésor

INTERVENANT.E.S

Philippe Solivéri, Directeur du pôle Finances CNEH - Antony Armand, Analis Finance - Gaëlle Quily, Responsable du service performance, ARS Idf- Guillaume Soulard, responsable budgétaire et financier - Antoine Coleu, responsable du Contrôle de Gestion Sociale - Marc Champion, Responsable Finances - Mariéva Clémentz, Finances Publiques - Caroline Laroumagne, Directrice adjointe - Sandra Lyannaz, directeur - Martine Cappe, Responsable de l'offre RH CNEH - Fabien Lebon, Expert en gestion économique et financière - Sophie Armand, Analis Finance - Yoann Roger, Responsable supervision financière, ARS IdF - Cyril Delom, Directeur Adjoint aux finances

MÉTHODES MOBILISÉES

cf programme

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Atelier 11 - Optimiser l'échange d'informations entre l'ordonnateur et le comptable

• La formalisation de la collaboration DDFIP et EPS
• La simplification et la dématérialisation des échanges
• Les principes du contrôle hiérarchisé de la dépense ou du contrôle partenarial
• Focus sur des thèmes à la carte

Méthodes pédagogiques

• Un point complet sur les dimensions managériales essentielles pour mener à bien ses missions,
• Une discussion à partir des états financiers des établissements communiqués par les stagiaires,
• Les outils et la démarche pour réaliser un PGFP d'investissement à 5 ans,
• L'inventaire des outils et des processus d'une communication efficiente,
• Des outils pratiques d'évaluation et de suivi des recettes,
• Des cas pratiques et des outils d'analyse de la masse salariale,
• Un atelier animé par des experts du domaine bancaire présentant des outils pour optimiser la dette des établissements,
• La présentation d'un outil transposable aux établissements,
• La démarche type pour réaliser la clôture de l'exercice grâce à la collaboration entre l'ordonnateur et le comptable,
• Le retour d'expérience sur la mise en œuvre d'une démarche partenariale.

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (0,5 jours)

• Un QCM suivi d'une évaluation sous forme d'une mise en situation avec une présentation orale devant un jury d'experts

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	5 600 €
Non-adhérents	6 160 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 13 jours - 91h

SESSION.S

Paris	9, 10, 11, 12 févr. 2027 et du 22 au 26 mars 2027 et du 14 au 18 juin 2027
Paris	7, 8, 9, 10 sept. 2027 et du 4 au 8 oct. 2027 et du 22 au 26 nov. 2027